

À Hong Kong, le “mouvement des parapluies” se défend devant la justice

mercredi 21 novembre 2018, par [Courrier International](#) (Date de rédaction antérieure : 19 novembre 2018).

Le 19 novembre s’est ouvert à Hong Kong le procès pour troubles à l’ordre public des initiateurs du mouvement Occupy Central, qui paralysa le centre de la ville à l’automne 2014.

Le vaste sit-in qui a occupé le centre des affaires de Hong Kong pendant soixante-dix-neuf jours à l’automne 2014 était illégal, selon l’accusation lue à l’ouverture du procès des “neuf d’Occupy Central” le 19 novembre. Trois des initiateurs du mouvement connu également sous le nom de “mouvement des parapluies” avaient à plusieurs reprises suggéré dans la presse l’idée de manifester pour exiger la mise en place d’un véritable suffrage universel dans l’ancienne colonie britannique. Des étudiants avaient finalement mis le projet à exécution, et les trois principaux inspirateurs en avaient endossé la responsabilité.

“Occupy, c’est parti !” avait alors lancé Benny Tai, a rappelé le procureur Andrew Bruce, [selon le South China Morning Post](#). “Les trois fondateurs du mouvement en faveur de la démocratie de 2014 ont mobilisé une manifestation illégale pour forcer les autorités à répondre à leurs exigences politiques”, a indiqué l’accusation. Trois artères majeures de la ville avaient été totalement bloquées.

Les neuf d’Occupy nient l’accusation en bloc

Avec six autres coaccusés, les trois universitaires Benny Tai, Chan Kin-man et le révérend Chu Yiu-ming ont signé une déclaration commune niant l’accusation d’avoir “incité à troubler l’ordre public”, et déclarent n’avoir aucun regret d’avoir participé à ce mouvement.

[Dans cette déclaration, citée par le Ming Pao](#), les accusés affirment que “la signification de cette protestation des citoyens n’était pas de vouloir nuire à l’État de droit ; utiliser cette manifestation pour revendiquer le suffrage universel, c’était espérer une loi approuvée par le peuple, afin d’en affermir la légitimité et la signification”. Il s’agit de plus que les autorités hongkongaises abusent de leur droit et portent atteinte à la liberté d’expression et d’association.

Le chiffre du jour. À Hong Kong, 1,37 million de pauvres

South China Morning Post, 20/11/2018

“Plus de 1,37 million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, bataillant pour survivre dans une des villes les plus chères au monde avec moins de 4 000 dollars de Hong Kong [446 euros] par mois”, écrit le [South China Morning Post](#) sur la base de chiffres rendus publics le 19 novembre.

En 2017, 25 000 pauvres de plus ont été enregistrés par rapport à 2016 dans ce territoire appartenant à la Chine. Il s'agit du niveau de pauvreté le plus élevé de ces sept dernières années. *“Mais une fois que sont prises en compte les aides versées par les pouvoirs publics, le taux de pauvreté est ramené à 14,7 %, soit 1 million de personnes, un taux semblable à celui de l'année précédente”*, précise le Post.

Courrier International

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

Courrier International

<https://www.courrierinternational.com/article/hong-kong-le-mouvement-des-parapluies-se-defend-de-vant-la-justice>

<https://www.courrierinternational.com/article/le-chiffre-du-jour-hong-kong-137-million-de-pauvres>